



**HAL**  
open science

## Les tribulations d'un pétitionnaire égyptien à Constantinople. Révision de P.Cair.Masp. III 67352

Jean-Luc Fournet

► **To cite this version:**

Jean-Luc Fournet. Les tribulations d'un pétitionnaire égyptien à Constantinople. Révision de P.Cair.Masp. III 67352. 25th International Congress of Papyrology, Jul 2007, Ann Arbor, États-Unis. pp.243-252. hal-01597166

**HAL Id: hal-01597166**

**<https://hal.science/hal-01597166>**

Submitted on 28 Sep 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les tribulations d'un pétitionnaire égyptien à Constantinople.

Révision de *P.Cair.Masp. III 67352*

Jean-Luc Fournet

Je voudrais présenter un aperçu du travail de révision que j'ai effectué sur le corpus des pétitions de Dioscore d'Aphrodité (VIe s.)<sup>1</sup> et qui s'inscrit dans un projet d'ensemble relatif aux archives de ce personnage sur lequel je reviendrai à la fin. Après ma réédition des œuvres littéraires de Dioscore,<sup>2</sup> il m'a en effet semblé urgent de s'attaquer à sa production documentaire, dont les pétitions représentent la plus grande part (35 pièces) et une des plus intéressantes pour l'histoire de ce genre en général. Plutôt que de faire une liste des gains résultant de cette réédition (qui comprend aussi des inédits et quelques pièces raccordées), j'ai choisi un échantillon, le *P.Cair.Masp. III 67352*, qui me paraît bien montrer les apports de ce corpus à une meilleure connaissance du genre de la pétition dans l'Antiquité tardive dans tous ses aspects, notamment sous le rapport de sa pratique envisagée de la façon la plus concrète possible.

De cette pétition, seul un tiers du texte avait été jusqu'alors édité par Jean Maspero du fait de son mauvais état de conservation.<sup>3</sup> L'éditeur français la décrivait comme "fragment d'un brouillon de requête à l'empereur," dont "on ne peut reconstituer le sens" et dans lequel il reconnaissait "probablement" l'écriture de Dioscore – en fait, il n'y a aucun doute là-dessus. Maspero n'identifie pas cet empereur (qui n'apparaît dans le texte que sous la périphrase bien caractéristique τῷ πανευσεβῆς ὑμῶν κράτος "votre très pieuse Puissance"). Mais il place, sans certitude, la rédaction de ce texte à Antinoopolis, ce qui implique que Dioscore l'aurait écrit lorsqu'il était installé comme notaire dans la capitale de la province de Thébaïde à partir de l'extrême fin 565 ou du tout début 566.<sup>4</sup> L'empereur serait donc Justin II. Maspero a peut-être tiré argument de ce que le pétitionnaire était probablement un habitant du nome Hermopolite (comme nous allons le voir), ce qui donne à penser que Dioscore a établi cette esquisse de pétition, comme bien d'autres, pour un client fréquentant la capitale ducale. Mais est-ce bien le cas? Regardons le texte de plus près. Voici l'édition intégrale que j'en propose, avec une traduction qui n'est rien moins que provisoire vu l'état lacunaire du texte:<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Il paraîtra sous le titre *Entre documents et littérature : les pétitions de Dioscore d'Aphrodité*. Sa parution a été différée du fait de la découverte récente de nouvelles pièces inédites dans la collection berlinoise.

<sup>2</sup> J.-L. Fournet, *Hellénisme dans l'Égypte du VIe siècle. La bibliothèque et l'œuvre de Dioscore d'Aphrodité*. MIFAO 115 (Le Caire 1999) (= *P.Aphrod.Lit.*).

<sup>3</sup> Ll. 6, 8, 11–14 et 25–31 de notre texte.

<sup>4</sup> Cf. *P.Aphrod.Lit.*, 321.

<sup>5</sup> Ce texte sera le n° 4 de mon recueil. Je ne donne pas ici les notes de commentaires, que l'on trouvera dans l'édition complète. —Le texte est suivi de deux apparats: l'un paléographique (indiquant les corrections du scripteur, les marques d'abréviation et les signes diacritiques), l'autre philologique (donnant les lectures du précédent éditeur et corrigeant les phonétismes du texte). Dans le cas de textes longs – comme ici –, ce dédoublement de l'apparat est à la fois plus commode et plus rationnel en ce qu'il permet au lecteur de retrouver plus rapidement des informations de nature différente.

<i>P.Cair.Masp. III 67352</i>	Pl. I–II	H 29.5 x L 30 cm
		Lieu de découverte: Aphrodité

r° ↓

*restes de 3 lignes inexploitable*

- 4 καὶ ἀπερίστατον ὄντα ἐν τοσοῦτω κ . . . . ησε ὁ ἐμὸς θεῖος κατὰ  
πατέρα ἐωρακῶς με . . . ὡς εἴρηται? περὶ ἀβοηθήτου πρ . . ου' . . . θεντι([ ])   
πέπρακεν τὰ ἐν ἀγρῶ πατρῶά μου πράγματα τῶδε τοῦδε κατ' ἐγγραφον πρᾶσι  
λαβῶν παρ' αὐτοῦ [τὴν] ὅπωςδὴποτε τιμῆ[ν]. . . . . [ ]
- 8 ἔδαπανήσατο καταστήσας με ἀβίωτον παντελῶ[ς καὶ]  
ἔκβιον· καίτοι πολλῆς ἐπάξιος τιμῆς πέφυκε [ε ± 8 maxi. ἦ]  
μου κατ' ἀγρὸν πατρῶα κτήσις ακ . . . . [τὴν . . . η.] . . . . [ ± 5 maxi. ]  
( ) πρ. οὔση βελτίωνι ὄψει. Ὅθεν παρακαλῶ καὶ . . . . [ ± 4 maxi. ]
- 12 τὸ πανευσεβὲς ὑμῶν κράτος, εἰ παρασταίη, θεσπίσαι τὴν δικ(αί)αν  
ὑμῶν καὶ ἔννομον κρίσιν φιλοτιμηθῆναί μοι δ . . . . [ ] . .

*2 lignes complètement effacées*

- 16 a η . . . ντη . . . . μου αν κ . . . ἦναί μοι
- 16 b . . . . τομους
- 16 . . . . ἦναι μοι τῶ δεομένω [ὅπως] . . . . ται . . . ξ . . .  
μετὰ τῶν πενίχρων μου τέκν[ων] καὶ ὑπ(ερ)εύξασθαι τῆς  
ὑμετέρ(ας) εὐζωΐας (καὶ) διαμονῆς διὰ παντός. Ἀρκεῖ γὰρ τοῖς ἡγορακόσι  
ἔ . . . . ὅς ν  
ἔγενέσθαι ἄπαρανόμως μὴ παρὰ πρωτοτύπου [το . . . . ] ἄλλότρια  
κτησαμένοις ἀλλ . . . [ ± 5 maxi. ]
- 20 καιρῶν τοῦ μηδενὸς τὴν τοσαύτης κτήσεως ἐπι[καρπίαν]  
ὅπερ . . . εἰ ας καὶ (?) ἐν ἑτέροις ἀρεμεψαμητα( ) τους ἔ . . . ερ[ ] . [ ] . [ ] . [ - - - ]' . . .  
[ - - - ὑπὸ ]  
πίνης ἀγχόμενος. [Κ]αὶ μάλι[στα]? κατ' ἐλ{λ}εγχθ( ) ἐν τοῖς πολυκ . . . . .  
[ ± 6 maxi. ]
- 22a [ . ] . πίνης
- 23 δοῦναί μοι πέντε μόνᾳ ἄσταθμα νομίσματα α . . . κη . . .  
. . . . . [ . . . θλ ] ἰβόμενος τέθεικα αὐτοῖς τούτου χάριν.

v° →

- 25 Ἐξαιτῶ δὲ καὶ τοῦτο τὸ κράτος ὑμῶν θεσπίζαι μοι τὴν . . . [ ± 9 maxi. ]  
τέχνην τοῦ δημο[σ]ίου σίτου τῆς αἰσίας ἐμβολῆς τοῦ νομοῦ Ἐρμοπι[ο]λ[(ίτου)]  
τῆς ἐμῆς πατρίδ[ο]ς ὅπως εὖρω μετὰ τῶν ἐμῶν τέκνων τοῖς
- 28 [τὴ]ν τοιαύτην [τέ]χνην ἐχειρουμένοις ἐπικοινωνεῖν ἀεὶ καὶ  
[ . . . ]ετε . [ . ] . . . τὸν ἀφικνούμενον μισθὸν τοῦ ταύτης κόπ[ου]

[.....] ὅπως εὐρῶ εὐχαιρῶς βιῶναι καὶ ὑπ(ερ)εὐξασθαι τοῦ ἀηττήτ[ου]  
ὑμῶν κράτους διὰ παντὸς μετὰ [τ]οῦ ἐμοῦ .π.ρ. . [.] . [.] .

*vacat d'1 ligne*

32 ζ(ητ-) Ἰούλιον εἰς τὰ [.] . ὑβουλου εἰς τὴν ἀργὸν . . αλο . . . [.] πρ . . . .  
ζ(ητ-) Θεωδῶρητον ἄπο δουλκ(ῶν) εἰς τὴν Ῥάβδον εἰς τὰ Ῥωμανοῦ.  
*(écrit à l'envers :)*

Ἀρκεῖ γὰρ τοῖς ἡγορακόσι συγχωρητέον γενέσθαι ἐπὶ τῇ τῶν

35a β . . ! ἀφελίκων Ὑώνιακῆ α συγ

35 [[ὑπ'] ἀλλοτρίων κτήσεω `ν' παρανομοῦντος ἀνδρὸς . . ρ . . . .  
πρωτοτύπου διαπράσεως, μάλιστα δὲ τοῦ  
τ . . . . ου( ) ον διὰ τοσοῦτων μακρῶν χρόνων τοιαύτη[ς]

.ηρ

βεβελτιωμ(ένης) κτήσεως ἐπικαρπῖαν κομίσασθαι ἄνευ [.] . οηματ . [.] .

5 ἀβοηθητου : υ ex ν corr. (vel vice versa) || 6 εγ·γραφον || 7 ~~π~~ || β<sup>ο</sup>πιωζεδηποτε `α . . . . . ' || 11 post οφει  
vacat spatium duarum litterarum || 12 ὑμων || δικσαν || 13 ὑμων || 16 οπως punctis superscriptis deletum || 17  
ε υξασθαι || 18 ὑμετερ/ || ευζωίας || 19 πρωτοτυπῶ : ω ex αυ corr. || το . . . . . rasum est || 21 post αc vacat  
spatium duarum litterarum || 22 ελλεγχ<sup>θ</sup> || 29 αφικνουμενον || 30 ε υξασθαι || αητ'τητ[ο] || 32 ζ/ ἰουλιον || 33  
ζ/ || θεωδωρητον : alt. ω ex ο corr. || 35 ~~π~~ || κτησεω<sup>υ</sup> : εω ex ει corr. || 36 post διαπρασεωc vacat spatium  
unius litterae || 38 βεβελτιωμς.

6 ἐν ἀργῶ ego : om. Maspero || τῶδε τοῦδε ego : το[υ]δε τουδε Maspero || 11 l. βελτίονι || 13 φιλοτιμηθῆναί  
ego : φιλοτιμημ[ε]ν[η]ν[ν] (*sic*) Maspero || 22 et 22a l. πείνης || 25 l. θεσπίσαι || . . [ : σι[τομετρικήν] prop.  
Gascou, σ[ Maspero || 29 κόπ[ου] ego : κοπ[ . . ] Maspero || 30 l. εὐχερῶς || 32 τὰ [.] . ὑβουλου ego : τὰ [.] .  
Εὔβουλου propono, τὰ [Κλ]εβουλου Maspero || 33 l. Θεωδῶρητον.

[...] me voyant démuné dans une telle [...], |<sup>5</sup> comme on dit au sujet de quelqu'un sans  
défense (?) [...], mon oncle paternel vendit les biens fonciers qui me venaient de mon père à  
untel fils d'untel par une vente écrite, recevant de celui-ci le prix [...]. Il le dépensa pour lui, me  
rendant totalement sans ressources ni moyens de vivre. Pourtant, d'une grande valeur se trouait  
être la |<sup>10</sup> propriété foncière qui me venait de mon père [...] condition meilleure. C'est pourquoi  
je demande et [...] à votre très pieuse Puissance, si elle le juge bon, de décréter que me soit  
accordée votre sentence juste et conforme à la loi [...] |<sup>15</sup> [...] à moi qui pétitionne [...] avec mes  
pauvres enfants et prier pour votre belle existence et votre permanence, à tout jamais. Il suffit en  
effet aux acheteurs [...] qui ont acquis des biens appartenant à d'autres [...] |<sup>20</sup> [...] l'usufruit  
d'une si grande propriété [...] moi qui suis] étranglé par la faim. Et reconnu coupable [...] de me  
donner seulement cinq *nomismata* non pesés [...] je [les] ai déposés pour eux pour cette raison.

|<sup>25</sup> Et je demande aussi ceci à votre Puissance, qu'elle décrète [...] profession du blé public  
de la juste annone du nome Hermopolite, ma patrie (ou: de ma patrie), afin qu'avec mes enfants,  
je puisse toujours m'associer à ceux qui pratiquent une telle profession et [...] le salaire accordé

(?) pour les labeurs qu'elle exige [...] |<sup>30</sup> afin que je puisse vivre sans crainte et prier pour votre invincible Puissance, à tout jamais, en compagnie de mon [...]

(deux lignes parasites)

Il suffit aux acheteurs qu'il doive leur être permis de s'en tenir à l'acte de vente (?)<sup>6</sup> [...] |<sup>35</sup> de propriétés appartenant à d'autres, mineurs (?), [...] après tant de temps d'obtenir l'usufruit d'une telle propriété dont le rendement a été amélioré, sans [...].

Le contenu n'est pas totalement clair. On a l'impression d'avoir affaire à des morceaux disparates dont la cohésion n'est pas évidente. Du fait de la perte de l'*inscriptio* (avec le nom du destinataire et du requérant) et peut-être du préambule (*prooimion*), le texte du recto commence en pleine exposition de l'affaire (*narratio*): le pétitionnaire se plaint des agissements de son oncle paternel, qui a profité de son jeune âge pour vendre les propriétés foncières qu'il avait héritées de son père et dilapider l'argent de la vente. Puis, aux ll. 11–18, vient la formule de la demande ou *preces*, qui conclut habituellement la pétition avec des promesses de prières pour la santé du destinataire et qui suit la phraséologie des pétitions de Dioscore ("Οθεν παρακαλῶ ... ὑπε(ερ)εύξασθαι τῆς ὑμετέρ(ας) ἑυζωΐας (καὶ) διαμονῆς διὰ παντός). Cette formule de conclusion est néanmoins suivie d'une argumentation supplémentaire aux ll. 18–24 (Ἀρκεῖ γὰρ τοῖς ἡγορακόσι κτλ.), qui semble faire curieusement repartir la *narratio*. Puis le verso commence par une nouvelle formule de demande (ll. 25–31) qui conclut la pétition: le plaignant demande qu'on l'affecte à une fonction (en rapport avec la σιτομετρία du nome Hermopolite dont il est sans doute ressortissant) qui lui permette d'assurer son existence et celle de ses enfants.<sup>7</sup> Après deux lignes qui n'ont pas de rapport avec la pétition et sur lesquelles je reviendrai (ll. 32–33), Dioscore fait une seconde mouture des dernières lignes du recto (ll. 34–38 ≈ ll. 18–21).

En fait, la construction inhabituelle de ce texte, avec ses deux narrations et ses deux demandes, tient à ce que Dioscore l'a ébauché en plusieurs temps, ce qui explique d'ailleurs qu'il ait réécrit une partie qui ne devait pas le satisfaire. Il est probable que, dans la version finale, les différentes parties ont été réorganisées selon la structure conventionnelle de la pétition.

Nous pénétrons là au cœur du travail de rédaction de Dioscore. Ainsi, l'emploi, à la l. 6, de l'expression vague τῷδε τοῦδε "à untel fils d'untel" indique que Dioscore ne disposait pas de toutes les informations au moment où il rédigea ce brouillon ou qu'il ne jugeait pas utile d'en faire figurer certaines dans le premier état de son texte. L'élaboration d'une requête pouvait donc se faire en plusieurs phases. Nous sommes ici dans la première. En témoignent aussi le manque de soin de l'écriture, les nombreux ajouts interlinéaires, qui s'enchevêtrent parfois tellement que Dioscore est obligé de les numéroter (avec α, β, γ) pour en rétablir l'ordre souhaité (cf. l. 7 [apparat critique] et l. 35a) – sans compter la reprise d'un passage.

<sup>6</sup> L'état délabré du papyrus rend possibles plusieurs constructions de cette phrase (qui reprend les ll. 18–19). Pour plus de détails, on se reportera à l'édition définitive.

<sup>7</sup> Maspero comprend autrement: "Il semble que le requérant réclame un traitement prélevé sur l'annone du nome Hermopolite." Cette interprétation ne me semble pas tenir compte de l'ensemble des ll. 25–29. — La profession en question pourrait avoir un rapport avec la σιτομετρία s'il faut bien restituer τὴν σι[τομετρικὴν] (peut-être abrégé en σι[τομετρικ(ήν)]|τέχνην).

Nous n'avons guère avancé sur le problème de l'identité de l'empereur. La lumière vient des deux lignes "parasites" 32 et 33 qui n'ont pas attiré l'attention des devanciers:

ζ(ητ-) Ἰούλιον εἰς τὰ [ . . . ] ὑβουλου εἰς τὴν ἀργὸν . . . αλο . . . [.]πρ . . . .  
 ζ(ητ-) Θεωδώρητον ἄπο δούκ(ων) εἰς τὴν Ῥάβδον εἰς τὰ Ῥωμανοῦ.

Chercher Ioulios dans le quartier de [- -]uboulos dans [...]

Chercher Theodôrêtos, l'ex-duc, à la Rhabdos, dans le quartier de Rômanos.

D'après le contexte, ἡ Ῥάβδος doit être un toponyme. Celui-ci n'est attesté ni à Antinoopolis ni à Alexandrie ni dans aucune autre cité d'Égypte. C'est en revanche un lieu bien connu de Constantinople, qui doit son nom à un sanctuaire de la Théotokos dit "de la Verge," situé dans le quartier de Psamathia, au point de jonction de la muraille terrestre et de la muraille maritime, dans la partie occidentale de la cité.<sup>8</sup> Le quartier de Rômanos, qui suit immédiatement, est aussi attesté à Constantinople.<sup>9</sup> Quant au premier quartier, mentionné à la l. 32, J. Maspero lisait τὰ [Κλ]εξβούλου. Ce quartier n'est pas connu. Par ailleurs, le ρ ressemble beaucoup plus à un υ (voir la forme du υ de -βου-). On serait alors tenté de lire Εὐβούλου: un quartier τὰ Εὐβούλου est en effet connu à Constantinople, probablement situé sur la première colline, au nord-est de Sainte-Érène.<sup>10</sup> Il resterait à rendre compte de la lacune de trois (ou deux) lettres entre l'article et l'éponyme: on peut penser à [καλ(ούμενα)] ou [λεγ(ούμενα)].<sup>11</sup>

La conclusion qui s'impose est que Dioscore se trouve à Constantinople quand il rédige cette pétition. Ces deux lignes sont un pense-bête, perdu au milieu d'un autre texte: elles donnent le nom et l'adresse de deux personnes qu'il doit contacter dans la capitale. Peut-être s'agit-il de deux compatriotes qui peuvent l'aider.<sup>12</sup> Notre texte doit donc être replacé dans le contexte d'un des deux séjours de Dioscore à Constantinople, 548/549 ou 551,<sup>13</sup> ce qui permet d'identifier le destinataire comme étant l'empereur Justinien (527–565).<sup>14</sup>

<sup>8</sup> Cf. R. Janin, *Constantinople byzantine. Développement urbain et répertoire topographique* (Paris 1964<sup>2</sup>) 27, 419–420.

<sup>9</sup> Mais d'après la formulation du papyrus, on s'attendrait à ce qu'il se confonde avec la Rhabdos ou plus exactement que celle-ci soit englobée dans le quartier de Rômanos. Or le quartier τὰ Ῥωμανοῦ, que répertorie Janin, *op.cit.* (ci-dessus, n. 8) 478, d'après le texte qui en parle (*AB* 32 [1913] 264), se situerait à l'intérieur des terres, sur la rive européenne du Bosphore, aux environs de Sosthénion (cf. R. Janin, "Les monastères nationaux et provinciaux à Byzance," *Échos d'Orient* 32 [1933] 436–437). On pourrait aussi penser à la Porte de Rômanos (πύλη τοῦ ἁγίου Ῥωμανοῦ), mais celle-ci est située plus au nord que la Rhabdos (cf. R. Janin, *op.cit.* [ci-dessus, n. 8] 420). R. Janin, *ibid.*, cite aussi, à l'intérieur de la cité, des τὰ Ῥωμανοῦ mais il s'agirait d'une mauvaise leçon transmise par une source à la place de τὰ Ῥωμαίου.

<sup>10</sup> Cf. Janin, *op.cit.* (ci-dessus, n. 8) 348–349.

<sup>11</sup> Cf., par exemple, ἐν τῇ λεγομένῃ Σιδηρᾷ chez Cedrenos, II, p. 250 (éd. Bekker), au sujet d'un monument communément appelé ἡ Σιδηρὰ (Πόρτα) (cf. Janin, *op.cit.* [ci-dessus, n. 8] 423–424). Une telle restitution ne serait pas déplacée dans le cas d'un étranger, ne connaissant pas Constantinople et ses quartiers.

<sup>12</sup> L'ex-duc Theodôrêtos de la l. 32 pourrait être identifié avec le personnage homonyme de *P.Cair.Masp.* I 67019 v°, 8 (que je date de la même époque que 67352) en qui il est tentant de voir un duc de Thébaïde.

<sup>13</sup> Cf. *P.Aphrod.Lit.*, 318–321.

<sup>14</sup> J'avais déjà introduit cette datation dans J.-L. Fournet et J. Gascou, "Liste des pétitions sur papyrus des Ve-VIIe siècles," dans D. Feissel et J. Gascou (éds.), *La pétition à Byzance*. Centre de recherche d'Histoire et Civilisation de Byzance,

Ce papyrus, combiné à d'autres des mêmes archives, donne à voir les difficultés auxquelles s'exposaient les provinciaux qui venaient de loin pour avoir l'heur d'être reçu par l'empereur. Derrière les textes procéduraux se devine le vécu du pétitionnaire. Il y a d'abord les dangers du voyage, que Dioscore évoque dans un de ses poèmes de pétition remis à un fonctionnaire constantinopolitain: "j'ai souffert assez de maux sur les flots impétueux de la mer."<sup>15</sup> Il faut ensuite s'organiser dans une mégapole étrangère où l'attente peut être longue du fait de l'engorgement du tribunal impérial causé par l'afflux de citoyens de tout l'Empire. Cette situation est décrite par Justinien dans sa *Novelle LXXX (539)*:

Nous nous sommes rendu compte que peu à peu les provinces se vident de leurs habitants et que cette grande cité qui est la nôtre subit les désagréments de ce trop-plein d'hommes de toutes sortes, notamment de paysans, qui abandonnent leurs cités et leurs champs.<sup>16</sup>

L'empereur s'en inquiète et prend des mesures pour résorber cette invasion:

(Les paysans) qui de toute évidence sont en conflit avec leurs propriétaires et plaident une cause contre eux, s'ils sont nombreux, (nous voulons que) la plupart soient renvoyés sur-le-champ dans leur province et que ne restent que deux ou trois d'entre eux, qui, tels des avocats, défendront leur cause.<sup>17</sup>

Les habitants d'Aphrodité se soumettront d'ailleurs à cette règle en n'envoyant à Constantinople, lors du second voyage, que quatre représentants.<sup>18</sup> Cette longue attente, Dioscore y fait allusion dans un brouillon de rescrit qu'il rédige pour l'empereur:

[Le requérant nous informa] qu'à ce sujet, il a obtenu de nous des ordonnances impériales adressées à ta Gloire [sc. le duc], mais que les intrigues de ce personnage ont été plus fortes que nos ordonnances, en sorte qu'il dut faire face à l'embarras d'un second voyage et d'une *attente prolongée*.<sup>19</sup>

---

Monographies 14 (Paris 2004) 141–196, notamment 159, n° 36. D. Feissel a pu en tenir compte dans son article "Pétitions aux empereurs et formes du rescrit dans les sources documentaires du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle" du même volume, p. 33–52, notamment 49, n° 42.

<sup>15</sup> *P.Aphrod.Lit.* IV 5, 19: ἄκρια πήματ' ἔπασχον ἐνὶ ῥ{ρ}οθίοισι θαλάσσης.

<sup>16</sup> *Nov. LXXX*, pr. (= *CJC*, III, p. 391, 3–8): εὔρομεν γὰρ ὅτι κατὰ μικρὸν αἱ μὲν ἐπαρχίαι τῶν ἑαυτῶν οἰκητόρων γυμνοῦνται, ἡ μεγάλη δὲ αὕτη πόλις ἡμῶν διανοχλεῖται πλήθουσα διαφόρων ἀνθρώπων, καὶ μάλιστα γεωργῶν, τὰς τε οἰκείας πόλεις καὶ τὴν γεωργίαν ἀπολιμπανόντων.

<sup>17</sup> *Nov. LXXX 2* (= *CJC*, III, p. 391, 37–392, 4): εἰ δὲ ὡς εἰκὸς εἰς ἐναντίωσιν τῶν κεκτημένων παρεγένοντο καὶ πρὸς αὐτοὺς λέγοιεν δίκας, εἰ μὲν πλῆθος εἴη, τοὺς μὲν πολλοὺς ἀποπέμπειν παραχρῆμα πρὸς τὴν χώραν δύο ἢ τριῶν καταλιμπανομένων, οἵπερ κατὰ τὸ τοῦ συνδίκου σχῆμα τὴν δίκην ἀγωνιοῦνται.

<sup>18</sup> Dioscore, Kallinikos, Apollôs et Senouthês. Cf. *P.Cair.Masp.* I 67032 et II 67184, A (cf. *P.Aphrod.Lit.*, 383).

<sup>19</sup> *P.Cair.Masp.* I 67024, 13–17 (= *Sel.Pap.* II 218): περὶ τε τούτου θείας ἡμῶν ἤδη πορίσασθαι συλλαβάς πρὸς τὴν σὴν ἐνδοξ(ό)τ(η)τα γεγραμμένας, ἀλλὰ τὴν ἐκείνου περιδρομὴν πλέον τῶν ἡμετέρων ἰσχύσαι κελεύσεων, ὥστε τῶ δεομένῳ δευτέρως ἀφορμῆς ὁδοῦ καὶ μείζονος καταστῆναι τὸ πρᾶγμα τριβῆς (je comprends la fin différemment de H.I. Bell, *JHS* 64 1[944] 32: "and undergo further trouble").

Notre Égyptien va d'ailleurs mettre cette attente à profit en multipliant les démarches auprès des principaux hauts fonctionnaires de la capitale, aussi bien concernant l'affaire de son village que d'autres, privées, relatives à des membres de sa famille:<sup>20</sup> durant son second séjour, il chercha à atteindre le préfet de la Ville,<sup>21</sup> fit le siège du bureau du préfet du prétoire d'Orient en adressant des poèmes à son chancelier, au fils de ce dernier et à son *exceptor*<sup>22</sup> et en présentant une pétition au préfet lui-même.<sup>23</sup>

Dans cet univers étranger et dépaysant, c'est le réflexe communautaire qui prend le dessus: nos pétitionnaires contactent des compatriotes résidant à Constantinople (c'est le sens que je donne aux lignes 32 et 33 de notre papyrus) et se regroupent avec d'autres pétitionnaires venant de la même province (comme cet habitant de l'Hermopolite pour qui Dioscore rédige la pétition que je viens de présenter). C'est tout un milieu d'Égyptiens solidaires qui se dessine ici.

Ces voyages, qui ne semblent d'ailleurs pas avoir été couronnés des succès judiciaires escomptés, auront peut-être dissuadé Dioscore de retenter l'expérience. En effet, lorsqu'une quinzaine d'années plus tard, le village d'Aphrodité connaît des déboires similaires et décide de se défendre contre les prétentions d'un nouveau pagarque, Ménas, Dioscore renonce à aller à Constantinople, mais se tournera vers Antinoopolis, siège du duc, qu'il assaillira de nombreuses pétitions. Il est vrai aussi que nous sommes sous Justin II et non plus sous Justinien qui passe pour avoir été très accessible à ses sujets et avoir encouragé le recours à son tribunal (au point qu'il dut endiguer certains excès comme on l'a vu). L' "été indien de la pétition impériale" est désormais révolu.<sup>24</sup>

J'aimerais conclure en donnant rapidement quelques nouvelles des projets relatifs aux études dioscoriennes. Je viens de parler de la réédition des pétitions de ces archives. D'autres rééditions par types documentaires sont en cours ou en projet: ainsi une de mes étudiantes, Florence Lemaire, achève la réédition commentée des contrats de location de terre et des quittances de loyer<sup>25</sup> – elle présente d'ailleurs à ce Congrès une communication sur le sujet.<sup>26</sup> Je travaille par ailleurs à un volume d'inédits de ces archives (plus d'une centaine de textes), mais l'éparpillement des papyrus, la découverte de nouvelles pièces et les constants raccords qui en résultent ont ralenti l'achèvement de ce travail. Le dossier copte fera l'objet du séminaire de ma collègue du CNRS Anne Boud'hors en 2008–2009: cela débouchera sur une publication des textes inédits coptes de ces archives, dont un séjour récent à Berlin (2007) m'a permis de mettre au jour de nouvelles pièces. Une réflexion d'ensemble sur ces archives a été menée lors d'un colloque sur

---

<sup>20</sup> Cf. P. van Minnen, "Dioscorus and the Law," dans A.A. MacDonald, M.W. Twomey et G.J. Reinink (éds.), *Learned Antiquity. Scholarship and Society in the Near-East, the Greco-Roman World, and the Early Medieval West* (Louvain 2003) 115–133; C. Zuckerman, "Les deux Dioscore d'Aphrodité ou les limites de la pétition," dans D. Feissel et J. Gascou (éd.), *op. cit.* (ci-dessus, n. 14), 74–92.

<sup>21</sup> Cf. *P.Aphrod.Lit.* IV 1, intr.

<sup>22</sup> *P.Aphrod.Lit.* IV 7–9.

<sup>23</sup> *SB* V 8938.

<sup>24</sup> J'emprunte cette expression à Zuckerman, *op. cit.* (ci-dessus, n. 20) 80, qui analyse cet âge d'or de la pétition et sa récession sous Justin II (p. 80–82 et 90–91).

<sup>25</sup> Cette thèse, inscrite à Paris Sorbonne-Paris IV et à l'École Pratique des Hautes Études, est intitulée *Les baux ruraux à Aphrodité au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère: les contrats de location et reçus de loyer des archives de Dioscore*.

<sup>26</sup> Cf., ci-après, "Antimisthosis in the Dioscorus Archive," 399–410.

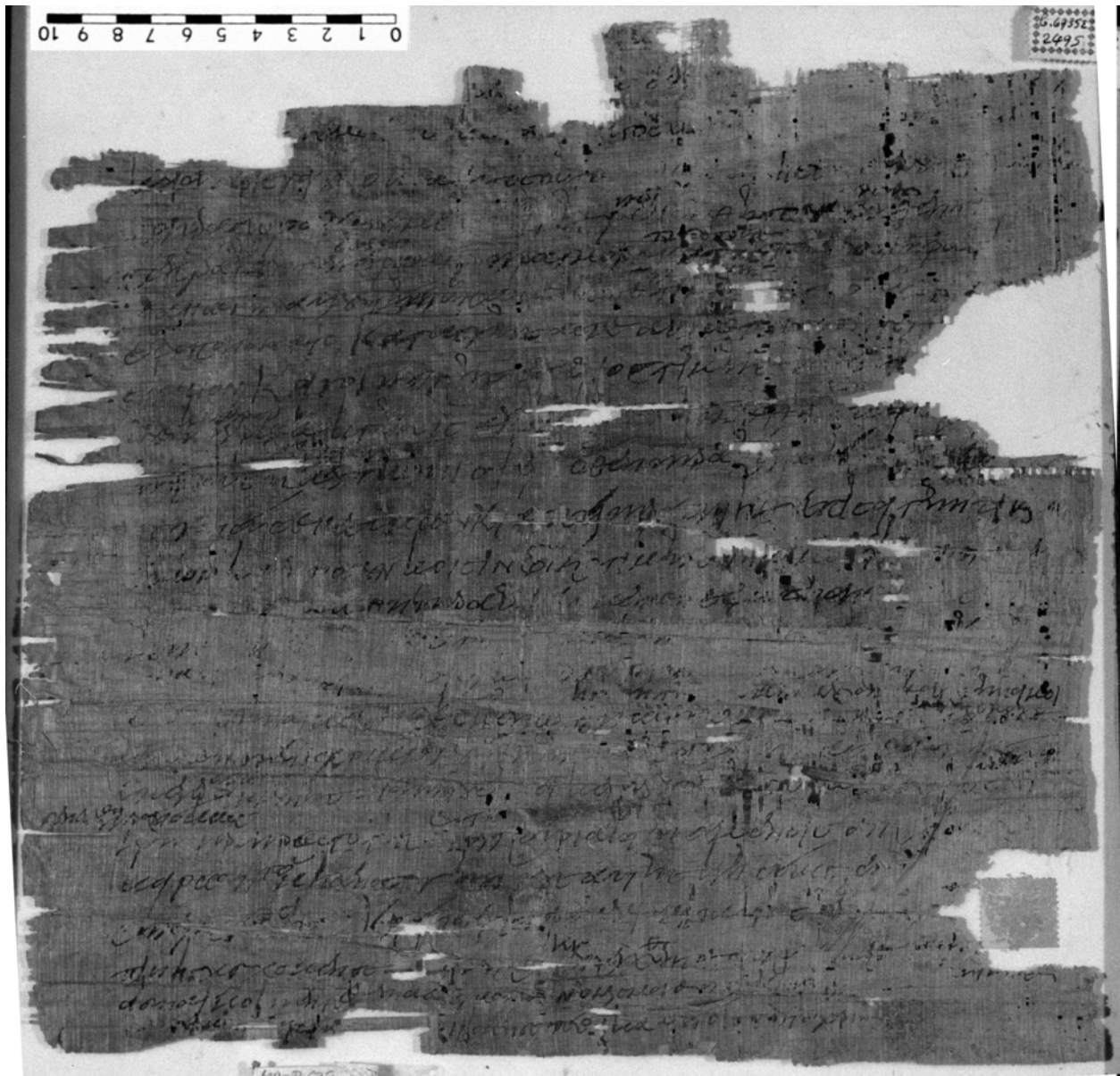


Dioscore que j'ai organisé à Strasbourg en décembre 2005 et dont les actes sont en passe de sortir.<sup>27</sup> Enfin, les *instrumenta* dioscoriens progressent: j'ai donné au colloque de Strasbourg la première liste de tous les papyrus byzantins trouvés à Aphrodité.<sup>28</sup> Je travaille à une banque électronique de ces textes. Giovanni Ruffini (Fairfield University) achève une prosopographie de ce même village. Une autre de mes étudiantes, Isabelle Marthot, réalise un répertoire des toponymes qui se rencontrent dans les papyrus d'époque byzantine et arabe. Et je suis heureux de pouvoir annoncer l'achèvement de la Banque d'images des papyrus byzantins d'Aphrodité qui a bénéficié du soutien de l'UMR 7044 de Strasbourg et de l'Association Internationale de Papyrologues – j'attends encore certaines autorisations pour la mettre en ligne. Tous ces *instrumenta* auront vocation à s'intégrer dans le futur site *Aphrodito Online* auquel Giovanni Ruffini et moi-même réfléchissons. On le voit, la papyrologie dioscorienne ne se porte pas mal.

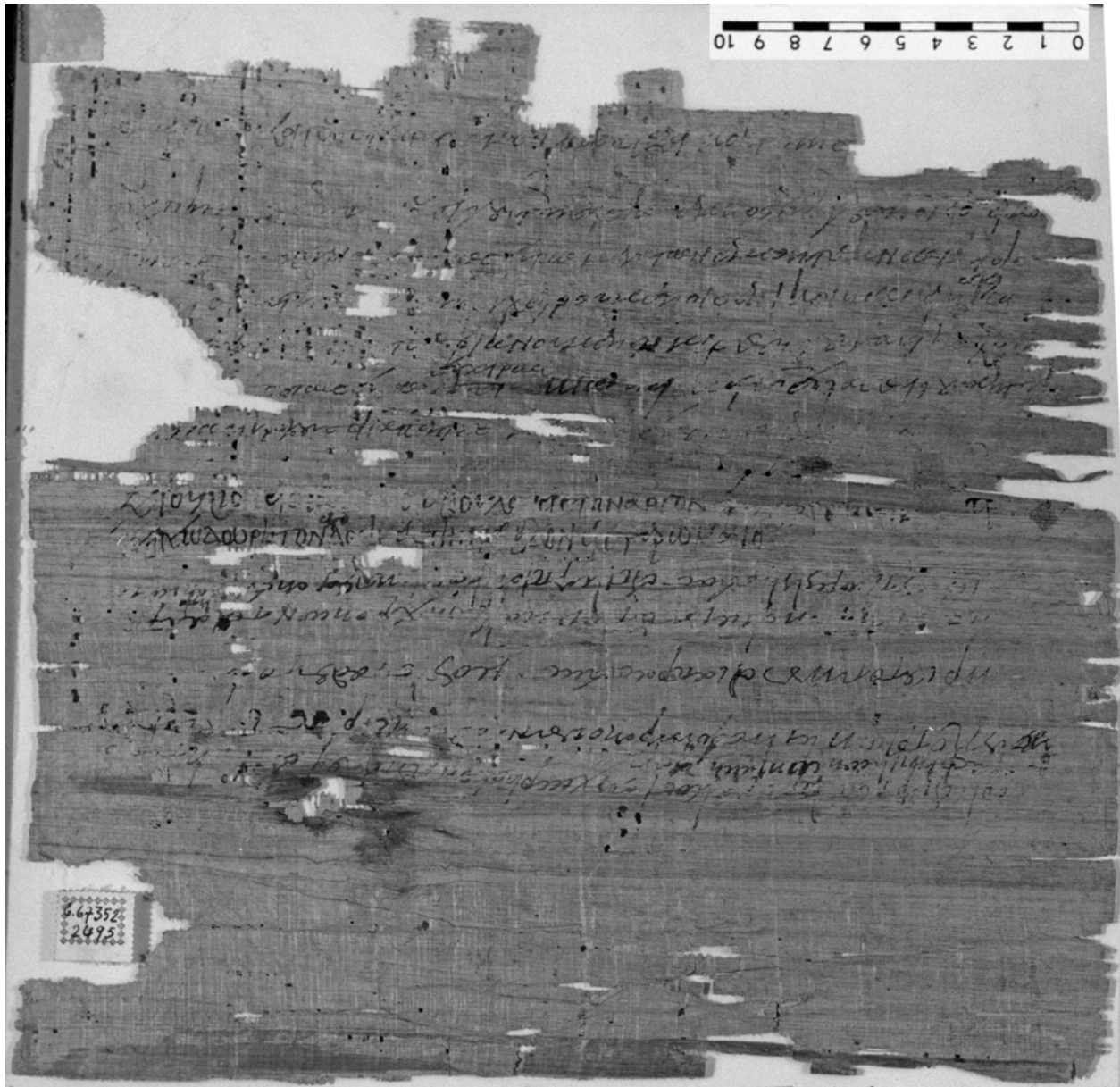
---

<sup>27</sup> J.-L. Fournet (éd.), *Les archives de Dioscore d'Aphrodité cent ans après leur découverte. Histoire et culture dans l'Égypte byzantine* (Paris 2008).

<sup>28</sup> *Ibid.*, pp. 307–343.



*P.Cair.Masp. III 67352 (Recto)*



*P.Cair.Masp. III 67352 (Verso)*